

■ **Cedigraph S.A.**, à Prilly, réparation, reconditionnement et commerce de machines, appareils et matériel d'occasion pour les arts graphiques et pour le façonnage (FOSC du 22.07.2002, p. 14). Selon décision de son assemblée générale du 24 mars 2004, contrat de fusion du 19 mars 2004 et bilan au 31 décembre 2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société BOBST SA, à Prilly, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 3759 du 08.04.2004  
(02214756 / CH-550.0.107.602-2)